



Communiqué de presse POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

16 mars 2009

L'ARPAC interpelle le ministre fédéral de l'Environnement

À l'occasion de la présence à Montréal du ministre de l'Environnement, l'honorable Jim Prentice, l'ARPAC souhaite qu'il rencontre l'industrie québécoise des recycleurs de pièces d'autos et de camions qui sont jusqu'à présent exclus du programme fédéral de mise à la ferraille. Pourtant, cette industrie qui représente plus de 500 entreprises au Québec, a un urgent besoin de stimulation suite à l'effondrement du prix des métaux recyclés.

L'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions, l'ARPAC, croit que cette situation est due à la méconnaissance du marché québécois de la mise à la ferraille, qui emploie directement plus de 2 500 travailleurs et s'inscrit dans la politique québécoise de développement durable.

Chaque année au Québec, plus de 600 000 véhicules automobiles sont mis à la ferraille par plus de 545 entreprises, détentrices de licences de recycleurs et/ou de commerçants recycleurs, émises par la SAAQ. Des millions de pièces recyclées (vertes) sont démontées de ces véhicules à chaque année et sont revendues sur le marché de la réparation de carrosserie et de l'entretien mécanique. Ceci permet aux consommateurs québécois, propriétaires de véhicules automobiles, d'économiser des millions de dollars à chaque année tout en diminuant la pollution relative à la production de nouvelles pièces de remplacement et à leur transport sur la planète. Présentement, seulement deux entreprises de recyclage de véhicules sont autorisées à participer au programme canadien de mise à la ferraille au Québec.

L'ARPAC, au nom de tous les détenteurs de licences de recycleurs et de commerçants recycleurs du Québec, souhaite que ce malentendu soit corrigé dans les meilleurs délais afin que tous les recycleurs de véhicules automobiles du Québec, qui veulent participer au programme canadien de recyclage des véhicules « Adieu bazou », puissent s'y inscrire sans restriction territoriale ou autre, le plus tôt possible.

– 30 –

Simon Matte, directeur général
Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions inc. (ARPAC)
info@arpac.org
(514) 972-3590